

FORMATION PROFESSIONNELLE



Comment trier, sécher et stocker ces cultures en bio ?

Dates : lundi 9 et mardi 10 décembre 2024

Marne (51)

Indice de satisfaction des stagiaires : ★★★★★

Durée : 14 heures soit 2 jours
Intervenant(s) : Aurélie PARANT-SONGY, Bio en Grand Est
Marc POTTIER, conseiller Probiolor

Pré-requis : Aucun

Objectif de la formation :

Prendre conscience de l'intérêt et des spécificités du triage, séchage et stockage en bio. Appréhender les différents systèmes existants et choisir le plus adapté à sa ferme.

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques en salle via diaporama et échanges avec les stagiaires.
Visites de trois exploitations avec différents systèmes de triage, séchage et stockage.

Moyens d'évaluation :

Questionnaire d'auto-évaluation en entrée et sortie de formation

	Adhérent	Non-adhérent
	Coût pris en charge par VIVEA dans la limite du plafond annuel	
Stagiaire contributeur VIVEA	-	-
Stagiaire non contributeur VIVEA	448,00 €	672,00 €
Demi-Tarif	224,00 €	336,00 €

Pour les stagiaires non contributeurs Vivea, des financements sont possibles, consultez notre site pour plus d'informations biograndest.org/seformer

Responsable de la formation : PARANT-SONGY Aurélie
aurelie.songy@biograndest.org
06.88.28.37.68

Programme de la formation :

09/12/2024 09h30 - 17h30	Coupéville (51)	<p><u>Matin (en salle) :</u> Être capable de stocker et de trier des céréales bio pour répondre aux besoins de différents marchés destinataires. Gestion du grain à la récolte, qualité des lots par rapport aux besoins de l'aval, impact du tri sur la commercialisation, durée du stockage et méthodes de conservation du grain sans traitement, différents types de stockage, quel triage possible ?, analyse des lots, collecte et destinations finales.</p> <p><u>Après-midi (sur ferme) :</u> Visite de l'exploitation de l'EARL Saint Jeanvat à Coupéville (51) avec les installations de tri de la CUMA du Lentillon et des installations de triage, séchage et stockage.</p>
10/12/2024 09h30 - 17h30	Somme-Tourbe (51) et alentours	<p><u>Matin (en salle) :</u> Différents types de séchage possibles, quel séchage pour quelle culture ? - Présentation de différents types d'installation de stockage, triage et séchage et des investissements à prévoir, présentation des aides possibles. - Intérêts économiques et techniques de l'investissement</p> <p><u>Après-midi (sur ferme) :</u> Visite des installations de triage, séchage et stockage de la ferme du Bayle à Saint-Jean-Sur-Tourbe (51) et de l'installation pour le triage de la SCEA Zins Frères à Binarville (51)</p>

Date limite d'inscription souhaitée : 29/11/2024

Les modalités pour les repas seront précisées à l'inscription.

Si vous êtes en situation de handicap, contactez le responsable de la formation afin de connaître les modalités d'accueil possible.

Association Bio en Grand Est
SIRET : 839 088 085 00031
Déclaration d'activité n° 44540375054 / Préfet de Région Grand Est



Bulletin d'inscription

à la formation : **Comment trier, sécher et stocker ces cultures en bio ?**

NOM - Prénom :
Mail :
Tél. :
Date de naissance :

Statut à la MSA (être à jour de ses cotisations) :

- chef d'exploitation
 Conjoint(e) collaborateur(trice)
 Aide familiale
 Cotisant(e) solidaire
 Salarié(e)
 Autre – précisez :

Coupon à renvoyer par mail ou courrier avant le 29/11/2024

aurelie.songy@biograndest.org

Bio en Grand Est - Complexe agricole du Mont-Bernard - Bât. France Luzerne ; 51 000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

NB : en cas d'annulation de votre part, des frais de dossier pourront vous être facturés.